

# Gaines de finition pour poteau d'acier ou de béton



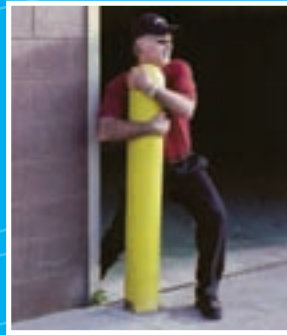
*Esthétique et ultra durable, fabrication à partir de polymère très résistant, fini la rouille et l'entretien périodique coûteux.*

**NOUVEAU**

*Installées par-dessus vos poteaux existants, vous n'aurez plus jamais à les repeindre!*



Propreté



Installation permanente



Polyéthylène thermoplastique, différentes épaisseurs disponibles



Différents diamètres offerts (de 3 à 10 pouces)  
Hauteur standard de 52 pouces



Personnalisez vos gaines avec votre logo



Se coupe facilement pour s'ajuster à la hauteur désirée



Résiste aux intempéries, traitées anti-UV et antistatique



Possibilité d'ajouter des bandes réfléchissantes



Gaines de finition, joindre durabilité, esthétique et utilité



Variété de couleurs offertes



Sécurité et propreté



# Installation simple et rapide, un résultat impeccable

## 3 étapes faciles

Fabriquée en polyéthylène thermoplastique, traitée contre les rayons UV et antistatique, cette gaine de finition vous évite d'avoir à peindre au fil des années. Elle allie le côté esthétique et durable pour rehausser le look de vos bâtiments ou pour protéger proprement vos installations. Résiste aux écarts de température du Québec, allant de -40 à 100 degrés Celsius. Cette gaine vous est offerte en différentes longueurs, épaisseurs et couleurs. Elle peut s'installer avec ou sans poteau à l'intérieur.

La gaine de finition peut être utilisée en bordure d'un parc municipal, pour ceinturer un complexe d'habitation luxueux, en bordure d'un cours d'eau pour limiter l'accès aux véhicules ou pour rehausser l'image de vos bureaux.

Illuminez un passage piétonnier avec les gaines munis d'une lampe à énergie solaire. Celles-ci ne requièrent ni électricité ni fil, la batterie se rechargeant au cours de la journée. Elles ont une durée de vie moyenne variant de 7 à 10 ans selon l'utilisation. Insérez le logo de votre entreprise à l'intérieur de la lampe pour que ce dernier soit illuminé le soir.

**Pour plus de renseignements  
informez-vous auprès de nos conseillers.**

